

THABOR

Bulletin paroissial de Montendre Février 2016 N° 16

paroisse.montendre@gmail.com Tél. 05 46 49 22 66 Presbytère : 18, Grand Rue Montendre

<http://paroissemontendre.e-monsite.com>

EDITORIAL

EDITORIAL: « DIFFICILE PARDON »

En cette année de la miséricorde proposée par le pape François, nous avons choisi de construire notre carême sur le thème pardon. Le mot est peut-être simple mais la profondeur et les contours de la notion sont complexes et peuvent faire peur. Le pardon est-il oublié ? Peut-on pardonner à quelqu'un qui ne demande pas pardon ? Peut-on tout pardonner ? L'expérience de tous les jours nous permet de comprendre que le pardon est non seulement difficile à donner, mais aussi à recevoir et parfois difficile à concevoir. Et pourtant, quand on réussit à le vivre, quand on réussit à le donner, c'est toujours une belle manière de dire à l'autre : « Tu vaux mieux que tes actes » Pardonner, c'est donc finalement croire en l'autre malgré tout, c'est délier l'autre de l'acte commis. C'est croire en la dignité humaine du coupable en espérant un aveu et un repentir. Et si l'autre ne revient jamais. Et si le pardon de l'autre n'est pas formulé. Peut-être faut-il penser à ce que Ricœur appelle le pardon intérieur : quand la bienveillance prend le pas sur la colère et la vengeance. C'est toujours intéressant et important si l'autre peut reconnaître son tort, mais si tel n'est pas le cas, inutile de ruminer, inutile de se pourrir la vie par les élans de rancœur et les ardeurs de haine. Et même là ce n'est pas gagné. Peut-être faut-il croire qu'aucun pardon vrai ne peut se réaliser sans la grâce de Dieu. Notre volonté humaine toute seule a du mal à explorer le chemin du pardon, parfois dans la rapidité on pense avoir pardonné alors qu'il s'agit d'une vengeance remise à demain, surtout quand le pardon est comptabilisé et calculé.

HUBERT ETIENNE



Echos de la paroisse

Conseil pastoral:



le conseil pastoral s'est retrouvé le 2 février à 15h pour évaluer le trimestre passé et préparer la suite de l'année pastorale. Après avoir passé en revue le premier trimestre Marie Nadine la comptable a présenté aux participants l'état des comptes et les procédures comptables dans l'optique d'associer et de sensibiliser la communauté aux questions financières et matérielles dans la plus grande clarté. Après ce point Christine et Emilie ont proposé la réflexion de l'équipe pastorale concernant le carême qui, en cette année de la Miséricorde a pour fil rouge le pardon.

Pardon "vertical" qui vient de Dieu

Pardon à autrui

Pardon à soi-même

Afin de retrouver le chemin vers le Seigneur, de retrouver la joie d'être chrétien et de pardonner pour accueillir les bienfaits du pardon. (cf **Vivre le carême**). Il y a ensuite eu un ensemble d'échanges et de communications sur le voyage paroissial, le site internet, le voyage des jeunes à Ligugé... C'est vers 18h que cette rencontre s'est achevée. Rendez dans trois mois.

VIVRE LE CARÊME A Montendre :

Prendre la hauteur du pardon.

Support visuel : Deux mains seront installées au-dessus de l'autel et se rapprocheront dimanche après dimanche jusqu'à Pâques.

Entrée en carême :



☞ **Mercredi 10 février à Coux à 18h.** Imposition des cendres. Deux moments forts marqueront cette célébration. Au début chacun prendra le temps de choisir parmi les signets déposés au fond de l'église, celui qui porte le message du pardon qui nous parle le plus. C'est ce message qui sera repris pour chacun par le célébrant au moment d'imposer les cendres.

A la fin de la célébration, chaque participant repartira avec un bâton de marche, signe de l'envoi. Ce bâton portera trois couleurs différentes qui nous rappellent les trois piliers du Carême : La Prière, Le Jeun et le partage

☞ **Les vendredis du carême 18h** Un petit entretien spirituel précédera la méditation de trois ou quatre stations du chemin de croix. (vendredis 12 ; 19 ; 26 février et 11 mars)

☞ **Vendredi 4 mars 19h Bol de riz** : en faveur du Cameroun **salle des fêtes de VALLET**

☞ Triduum Pascal :

● Jeudi Saint 24 mars 18h à SOUSMOULINS

● Vendredi Saint 25 mars

17h Chemin de Croix dans les bois de Croix Gente

(nous serons tous invités à revenir avec nos bâtons)

18h Vénération de la croix chapelle de Croix Gente

● Samedi 26 mars 20h30 Montendre Veillée pascale

avec baptême d'Amélie

Dimanche 27 mars 10h30 Montendre PÂQUES

Pourquoi un site internet paroissial?



La question en 2016 n'est plus de savoir "s'il" faut être présent sur internet mais "comment l'être" et "pourquoi communiquer" ; pour l'Église les enjeux sont fondamentaux: missionnaire, pastoral, ecclésiologique, catéchétique, sociaux et même financier. (conférence des évêques) Rappeler-vous notre thème d'année: **Témoins actifs, pour une Eglise visible**. Alors n'hésitez pas à cliquer <http://paroissemontendre.e-monsite.com> et à contribuer à sa richesse.

Echos financiers



Réunion diocésaine pour les comptables et gestionnaires de paroisse

La rencontre a permis de se rappeler que toutes les paroisses sont solidaires dans l'évêché de la Rochelle. Quelques chiffres parlants: 104 salariés avec 24 employeurs. L'église de France est rentrée dans les normes du monde du travail et donc se doit de respecter la loi (embauches, temps de travail, plannings...). Heureusement le bénévolat permet de réduire les frais et les contraintes. Néanmoins le constat financier est inquiétant. La principale source de revenu hormis les dons et legs est le "denier de l'église" âge moyen des donateurs 67 ans, diminution des versements, frais toujours plus élevés...

Pour rappel le diocèse ne reçoit aucune aide ni subvention. Pourtant elle doit rémunérer les prêtres et les salariés laïcs. L'argent reçu aux quêtes du dimanche et aux différentes cérémonies sert au fonctionnement des paroisses et ne couvre donc pas le salaire de tous ceux qui sont au service de l'Église.

C'est pourquoi tous les ans, vous êtes sollicités pour participer au denier de l'Église qui finalement n'est pas un don tout à fait comme les autres; car il est **un devoir de justice et de solidarité** pour tous les catholiques.

Une commissaire aux comptes à Montendre



Vendredi 29 nous avons eu la visite de la commissaire aux comptes chargée de vérifier la bonne tenue de notre comptabilité et du bon usage des procédures à mettre en œuvre pour la gestion comptable de la paroisse.

Nos fidèles compteuses de quêtes étaient présentes, anxieuses de savoir si leur travail serait bien noté. Après avoir été longuement auditionnées, la commissaire les a laissées partir libres!.. Marie Nadine, notre comptable, subit à son tour un interrogatoire et ayant fourni les bonnes réponses et les bons documents elle put elle aussi rentrer chez elle!. Merci à nos petites mains qui font bien fonctionner notre paroisse

BB

MERCI aux donateurs ! C'est grâce à vous
que le THABOR continue

DES TRAVAUX DANS L'EGLISE...

de Bussac



Merci à Mme le Maire et au conseil municipal pour l'installation du chauffage et de l'éclairage dans l'église. Nous en apprécions les effets au cours des messes mensuelles du samedi soir.

ET si nous en parlions

Le pardon innove et délie

Comment prendre la hauteur du pardon si nous n'acceptons pas de vivre dans l'espérance, si nous n'acceptons pas d'aller de l'avant. Inutile d'enfermer notre capacité d agir dans un acte unique ou dans un passé qui nous plombe la vie Et c est pour nous inviter à se « décollage » nous avons choisi de nous laissé accompagner par ces paroles du Pape François que nous retrouverons d ailleurs au dos de tous nos signets de carême.

Ne pleure pas sur ce que tu as perdu, lutte pour ce que tu as.
Ne pleure pas sur celui qui est mort, lutte pour ce qui est né en toi.
Ne pleure pas sur qui t'a abandonné, lutte pour celui qui est avec toi.
Ne pleure pas sur celui qui te hait, lutte pour celui qui t'aime.
Ne pleure pas sur ton passé, lutte pour ton présent.
Ne pleure pas sur ta souffrance, lutte pour ton bonheur.
Avec toutes les choses qui nous arrivent, nous apprenons que tout problème a sa solution : il faut simplement aller de l'avant.

**Jorge Mario Bergoglio
Pape François**



Καθαρά

Βαπτιστήρια Εκκλησία de Βυσσάρα



Nos défunts de Janvier 2016 :

MONTENDRE	Josée RAGOT	69 ans
MONTENDRE	Edith LAUZUN	85 ans
MONTENDRE	James ROY	85 ans
MONTENDRE	Georges de CHECCHI	87 ans
JUSSAS	Renée DUHARD	93 ans
MONTENDRE	Marc SINGERY	52 ans



Annonces diverses

"Les vendredis de carême" les 12, 19 ,26 février et 11 mars à 18h à l'église de Montendre proposition de suivre 3 stations du chemin de croix suivies d'une méditation (pas de messe ces jours là à Croix Gente)

Journée de formation Pour les chrétiens bénévoles engagés dans divers lieux de solidarité (CCFD Terre Solidaire, Secours Catholique, Banques alimentaires, Restos du cœur, Service Evangélique des Malades, Aumôneries hôpitaux, Aumônerie prison, ...) Avec le Père Alain BUBEL Samedi 5 mars 2016 Salle paroissiale de MONTENDRE de 9 h 30 à 16 h



AGENDA du mois

- ▶ Lundi 8 février 14h30 Formation biblique sur St Jean salle paroissiale
- ▶ Mercredi 6 février 14h30 salle paroissiale « Une espérance à partager »
- ▶ Mercredi 10 février 15h accueil catéchumène
- ▶ Mercredi 10 février 18h Messe des Cendres à Coux
- ▶ vendredi 12 février 11h Messe à la maison de retraite
- ▶ Vendredi 12 février 18h Eglise de Montendre 3 premières stations du chemin de croix
- ▶ Samedi 13 février 18h Messe à Chartuzac
- ▶ Dimanche 14 février 10h30 Messe à Montendre 1° dimanche de Carême
- ▶ Dimanche 14 février 10h Sablonceaux: appel décisif des catéchumènes
- ▶ Lundi 15 février 14h30 répétition chorale paroissiale avec Alain salle paroissiale
- ▶ vendredi 19 février 18h Eglise de Montendre 3 stations du chemin de croix
- ▶ Samedi 20 février 18h Messe à Bussac
- ▶ Dimanche 21 février 10h30 Messe à Montendre 2° dimanche de Carême
- ▶ Lundi 18 février 15h Rencontre catéchumène
- ▶ Mercredi 20 février 14h30 salle paroissiale « Une espérance à partager »
- ▶ vendredi 26 février 18h Eglise de Montendre 3 stations du chemin de croix
- ▶ Samedi 27 février 18h Messe à Rouffignac
- ▶ Dimanche 28 février 10h30 Messe à Montendre 3° dimanche de Carême

<p>PERMANENCES - ACCUEIL au presbytère Mardi de 16h -19h30 -Jeudi et vendredi de 10h - à 12h</p> <p>CONFESION le jeudi matin après la messe pour ceux qui le désirent</p>
